

# Mémoire technique et dématérialisation des marchés publics

## INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES :

David SZYMYSLIK  
CCI Nièvre  
03 86 60 61 58  
[d.szmyslik@nievre.cci.fr](mailto:d.szmyslik@nievre.cci.fr)

## INSCRIPTIONS :

Retourner le bulletin  
d'inscription à :  
CCI de la Nièvre  
Direction de l'Appui aux  
Entreprises et aux  
Territoires  
Place Carnot  
BP 438  
58004 NEVERS Cedex

## **OBJECTIFS**

---

- Maîtriser les formalités propres à chaque étape de la procédure
- Renforcer ses chances de succès aux appels d'offres
- Savoir lire le cahier des charges et le règlement de la consultation

## **PROGRAMME**

---

Présentations, tour de table et énoncé des attentes

### Mémoire technique

- Informations sur les marchés publics
- Eléments composant le dossier de consultation des entreprises (DCE)
- Focus sur les éléments importants à prendre en compte pour la réponse à un marché public
- Eléments constituant le mémoire technique
- Etude de cas, à partir des DCE proposés par le formateur et/ou les stagiaires :
  - Conception par chaque stagiaire d'un plan de mémoire technique
  - Restitution en commun

### Dématérialisation des marchés publics

- Mise en place d'une veille efficace
- Préparation d'une réponse électronique
- Dépôt d'une réponse électronique
- Cas pratiques

## **PUBLIC CONCERNE**

---

Toute personne ayant à répondre à des appels d'offres

## **PRE-REQUIS**

---

Aucun

# Mémoire technique et dématérialisation des marchés publics

## INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES :

David SZYMYSLIK  
CCI Nièvre  
03 86 60 61 58  
[d.szymyslik@nievre.cci.fr](mailto:d.szymyslik@nievre.cci.fr)

## INSCRIPTIONS :

Retourner le bulletin  
d'inscription à :  
CCI de la Nièvre  
Direction de l'Appui aux  
Entreprises et aux  
Territoires  
Place Carnot  
BP 438  
58004 NEVERS Cedex

## RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

Effectif :	4 à 8 participants
Durée :	1 journée (7 heures)
Formation :	Jeudi 1 <sup>er</sup> juin 2017 - 09h00 / 12h30 et 13h30 / 17h00
Lieu :	CCI Nièvre Place Carnot 58000 NEVERS
Coût :	390 € net de taxe par personne, avec possibilité de prise en charge par un organisme collecteur

## CONDITIONS D'INSCRIPTION

- Envoi par courrier ou e-mail du bulletin d'inscription et des conditions générales de vente dûment remplis, puis mise en place d'une convention de formation
- Ouverture sous réserve d'un nombre suffisant de participants (min. 4)
- Documentation pédagogique comprise

## FORMATEUR

Le formateur, Jean Paul MARTINS, est juriste spécialisé en achat public. Titulaire d'une maîtrise de droit public et européen, et d'un master II en droit des contrats publics, il totalise 11 années d'expérience. Il est également membre de l'AJSCP – Association des Juristes Spécialisés en Contrats Publics.

## METHODES PEDAGOGIQUES

Les méthodes actives et les échanges avec le formateur sont favorisés.

## EVALUATION DE LA FORMATION

Un questionnaire de satisfaction est remis aux stagiaires en fin de journée afin d'évaluer à chaud la formation, l'atteinte des objectifs de la formation et l'approche pédagogique de l'animateur.